



Le **Service Public**
au **coeur**

Déclaration liminaire UNSA-Éducation 64

CTSD du jeudi 7 février 2019

Cette carte scolaire 2019 dans les Pyrénées Atlantiques sera celle qui mettra un terme à l'une des décisions phares de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale : **l'ensemble des classes de CP et de CE1 des trois secteurs en REP seront dédoublées à la rentrée prochaine.** Cela se traduit en deux ans par l'ouverture de 29 nouvelles classes. Dans le même temps, les écoles publiques de notre département scolariseront près de 140 élèves supplémentaires et n'auront bénéficié que de 3 postes supplémentaires en 2018. Si l'UNSA Education 64 partage l'objectif de réduire l'échec scolaire par le dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP, **nous considérons que pour parvenir à cet objectif, 32 nouveaux postes auraient été nécessaires pour conserver le même encadrement qu'à la rentrée 2017.**

Quelles en seront les conséquences ?

Dans les documents de travail, **plus de 60 écoles dans notre département devront fonctionner l'année prochaine avec une moyenne de plus de 25 élèves par classe.**

Parmi elles, **11 écoles ayant des dispositifs ULIS auront une moyenne de plus de 26 élèves par classe, dont 4 plus de 27 élèves.** Malgré notre insistance depuis la rentrée 2015, ces élèves restent transparents dans les documents de travail que vous nous proposez encore aujourd'hui. Monsieur le Directeur Académique, vous persistez à ne pas les comptabiliser avec les autres élèves de l'école. Pour nos collègues de toutes les écoles du département avec ou sans dispositif, cette incohérence est vécue comme une injustice. De plus, la notification dans un dispositif intervient bien souvent tardivement et l'arrivée des élèves dans les dispositifs se fait en très grande majorité à partir du CE2. Pour ces écoles, nous devrions même aller vers une pondération telle qu'elle est présentée cette année dans les écoles en REP.

Autre conséquence de l'absence de dotation, **vous proposez aujourd'hui de diviser par deux le nombre de postes « Plus de Maîtres Que de Classe » à la rentrée prochaine.** Changement de gouvernement, changement de politique : malheureusement, l'Éducation Nationale en France n'échappe pas à cette règle contrairement à d'autres pays où les politiques éducatives peuvent être inscrites dans le long terme. L'UNSA Education regrette que le bilan positif, étayé par les premiers constats des équipes pédagogiques et par les premiers résultats scolaires, soit aujourd'hui ignoré par notre Ministre.

Alors que l'UNSA Education 64 identifie aujourd'hui à 4 créations de postes les besoins en faveur des élèves allophones, seulement 1,5 Equivalent Temps Plein nous sont proposés. Voilà encore une autre conséquence de l'absence de dotation. Notre département est actuellement la principale porte d'entrée en métropole. L'UNSA Education demande que ces nouvelles populations soient accueillies dignement et que l'Éducation Nationale prenne toute sa part pour assurer à leurs enfants une scolarité de qualité au sein de l'école publique.

Monsieur le Directeur Académique, nous partageons votre volonté de voir **progresser la scolarisation des 2 ans au niveau départemental.** Mais, nous doutons qu'il en soit de même pour notre Ministre. L'obligation

scolaire à 3 ans aura des conséquences. Plus de 20 écoles maternelles dans notre département affichent d'ores et déjà un effectif de plus de 25 élèves par classe. Pourtant, les municipalités auront l'obligation d'inscrire les enfants qui atteindront leur 3^{ème} anniversaire dans l'année civile si leurs parents souhaitent les scolariser. Comment les directrices et les directeurs pourront-ils alors accueillir ces élèves de Toute Petite Section ?

La priorité donnée aux écoles en ZP pour comptabiliser les futurs élèves de TPS nous semble cette année encore remise en cause par vos services. Pourquoi l'écart entre les prévisions des directeurs et les prévisions des IEN est-il de 130 élèves ? **Pourquoi vouloir aujourd'hui minimiser ce besoin social et éducatif, surtout dans des zones rurales éloignées des structures d'accueil de la petite enfance et d'une couverture suffisante d'assistantes maternelles ?**

L'UNSA Education 64 a toujours accompagné la création ou l'extension de Regroupements Pédagogiques sous deux conditions : des temps de transport domicile-école réduits et des structures ne comportant pas un nombre trop élevé de classes. Nous nous inquiétons aujourd'hui de constater que les municipalités avancent à reculons dans ce domaine. Un seul nouveau RPI verra le jour à la rentrée 2019. Les restructurations scolaires dans les communes de taille moyenne sont plus subies qu'anticipées. La déstabilisation engendrée par des décisions prises à la hâte ne favorise pas nos écoles publiques dans des secteurs à forte concurrence scolaire.

Depuis 2014, le désengagement financier des collectivités aux dépenses d'éducation du premier et du second degré en France est préjudiciable au service public d'éducation. Les ménages en subissent le contrecoup. Certes, les dotations d'état aux collectivités baissent, mais certaines communes n'assument même pas correctement l'une de leurs 3 compétences premières.

L'UNSA Education 64 a réalisé une étude comparative prenant en compte les constats pour les écoles des Pyrénées Atlantiques depuis 2007, constats fournis par l'administration. Alors que le P/E sert d'indicateur à la ventilation des moyens par département et se détériore sensiblement ces 3 dernières années dans le 64, nous avons préféré prendre le nombre d'élèves par poste enseignant en classe, critère plus proche de la réalité vécue au quotidien par nos élèves et nos collègues. Nos chiffres sont édifiants. **A la rentrée 2007, la moyenne était de 22,1 élèves par poste enseignant en classe. Cette moyenne est passée à la rentrée 2018 à 22,4 élèves par poste enseignant en classe.** Pour établir ces moyennes, nous n'avons comptabilisé ni les postes ni les élèves en ULIS (ex-CLIS), ni les postes PMQC ou en RASED. Nous avons par contre intégré les 18 postes correspondant aux dédoublements des CP en 2018. Dans la même période 2007/2018, le PIB national a augmenté de 17,7% et le nombre d'élèves par classe dans notre département s'est détérioré de 1,4%. Non, Monsieur le Directeur Académique, le nombre d'élèves par classe n'a pas baissé ces 12 dernières années. Après la forte augmentation entre 2007 et 2012, l'amélioration sensible de 2012 à 2017, ce nombre repart à la hausse depuis 2017, et ce malgré le dédoublement des classes de CP en 2018. Il ne faut pas non plus oublier que pendant la même période, les RASED auront perdu la moitié de leurs postes, les écoles isolées auront été fermées, et que la formation continue des enseignants aura été sacrifiée avec la disparition des enseignants remplaçant formation continue.

Alors que le dialogue social est aujourd'hui mis à mal à la fois par le gouvernement et par une partie de la société, à l'UNSA Education nous considérons au contraire que c'est en donnant toute leur place aux instances consultatives que les personnels, les utilisateurs du service public et les territoires pourront être à la fois informés et défendus. Pour ce comité technique, nous comptons être entendus sur les différents sujets évoqués dans notre déclaration, et que vous acceptiez de revenir sur un certain nombre de mesures, en particulier de fermetures révisables encore trop nombreuses.